



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

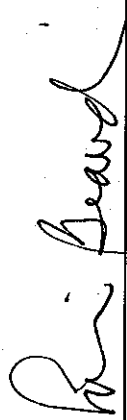
Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 967 pétitionnaires.

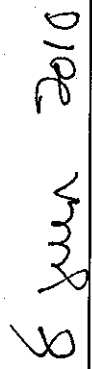
Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec.

Il n'y a pas de faits invoqués

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons à l'Assemblée nationale d'interdire aux employés de l'État d'afficher des signes religieux dans l'exercice de leurs fonctions, comme il leur est déjà interdit d'afficher leurs opinions politiques. Nous lui demandons d'adopter une charte de la laïcité qui permettra de baliser équitablement les demandes d'accommodement en respectant les principes de séparation des religions et de l'État et le principe de l'égalité des femmes et des hommes.


Louise Beaudoin, Rosemont


Date